

Traduction française – en cas de divergence, la version allemande fait foi.

Communiqué de presse

---

Berne, le 16 mai 2014

## **L'entrepreneuse Barbara Artmann élue au conseil d'administration**

**Lors de la 17<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de Valiant Holding SA qui s'est déroulée le 16 mai 2014, toutes les propositions du conseil d'administration ont été acceptées à une large majorité. L'assemblée a adopté les modifications des statuts proposées et a élu Barbara Artmann au conseil d'administration. Au total, 1613 actionnaires ont pris part à l'AG, représentant 6'587'240 voix (41,7 %). Dans son allocution d'ouverture, Jürg Bucher, président du conseil d'administration, s'est engagé pour plus de modestie dans le secteur bancaire.**

Les membres du conseil d'administration qui se représentaient, Jürg Bucher (président), Jean-Baptiste Beuret, PD Dr Christoph B. Bühler, Dr Ivo Furrer, Andreas Huber, Franziska von Weissenfluh et Franz Zeder, ont été réélus pour un nouveau mandat d'un an. Nouvellement élue, Barbara Artmann fait son entrée au conseil d'administration. Barbara Artmann est une entrepreneuse expérimentée douée d'une forte personnalité et a beaucoup à nous apporter : son esprit d'entreprise et son approche prospective, mais également un grand savoir-faire dans le domaine financier. Jürg Bucher, Président du conseil d'administration, se réjouit de la nette élection de Barbara Artmann : «Elle représente parfaitement le segment clientèle des PME, connaît le secteur bancaire et de l'assurance, dispose d'excellentes compétences sociales et est une responsable économique reconnue en Suisse. Je me réjouis de notre collaboration.»

L'ancien vice-président du conseil d'administration, Dr Hans-Jörg Bertschi, a décidé de ne pas se présenter à sa réélection, après 18 ans passés au sein du conseil d'administration de Valiant et des banques dont elle est issue. Le conseil d'administration lui adresse ses remerciements pour son engagement de longue date et pour les services rendus à Valiant. Le conseil d'administration a élu Dr Ivo Furrer comme nouveau vice-président.

### **Jürg Bucher appelle à plus de modération et de modestie**

Lors de son allocution d'ouverture, Jürg Bucher a abordé le rôle des banques et a constaté : «Les dommages dans le sillage de la crise financière sont importants et ne peuvent pas être camouflés grâce à un peu de jardinage architectonique.» Jürg Bucher plaide pour plus d'humilité dans le secteur bancaire et rappelle le vrai rôle des établissements financiers : «Les banques sont des intermédiaires, des médiateurs entre différents acteurs de l'économie et de la société et constituent ainsi des plaques tournantes d'importance capitale.» Malheureusement, la place financière s'est détachée de l'économie réelle. Ainsi, selon Jürg Bucher, il s'agit à l'avenir de faire à nouveau preuve de plus de modération et de modestie. «Valiant veut contrebalancer la situation. Nous retournons à nos racines solides. Nous revenons à un milieu bancaire direct, simple et transparent.»

## Acceptation de toutes les propositions

L'assemblée générale a approuvé dans l'ordre le rapport de gestion et les comptes consolidés 2013 ainsi que l'affectation du bénéfice au bilan. Un dividende de CHF 3.20 sera ainsi versé par action. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du conseil d'administration et du comité de direction pour l'exercice 2013 et ont pris connaissance, en l'approuvant, du rapport de rémunération 2013. A compter de l'assemblée générale 2015, le vote sur la rémunération globale du conseil d'administration et du comité de direction aura un caractère contraignant. A l'avenir, Valiant procèdera également à un vote consultatif sur le rapport de rémunération de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale a également accepté les modifications des statuts proposées dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'initiative Minder. En modifiant ces statuts, le conseil d'administration poursuit l'objectif majeur d'aménager une politique de rémunération claire, transparente et compréhensible. Valiant va au-delà des exigences de l'initiative Minder en matière de réglementation des rémunérations. En cas de perte du groupe, les honoraires des membres du conseil d'administration seront réduits de moitié. En cas de réduction du dividende lié au résultat opérationnel, les honoraires seront également réduits. Les membres du comité de direction n'obtiendront pas une rémunération variable en cas de perte du groupe.

Enfin, l'assemblée générale a élu Fellmann Tschümperlin Lötscher AG, à Lucerne, en tant que représentante indépendante et PricewaterhouseCoopers AG, Lucerne, en tant qu'organe de révision, pour une durée de fonctions d'une année.

Vous trouverez les exposés ainsi que les résultats des votes sous <http://www.valiant.ch/assemblee-generale>.

## Interlocutrice pour toute question

079 916 76 26 Valérie Bodenmüller, responsable communication d'entreprise

### A propos de Valiant

Valiant est une banque suprarégionale, indépendante et exclusivement implantée en Suisse, au service des PME, clients de détail et clients privés fortunés des régions germanophones et francophones de Suisse. Valiant affiche un total du bilan de CHF 25,5 milliards, emploie un millier de collaborateurs et est au service de plus de 400 000 clients. Sa zone d'activité s'étend aux cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Soleure, de Vaud et de Zoug.

## Calendrier Valiant

13 août 2014 Conférence semestrielle pour les médias et les analystes  
21 mai 2015 Assemblée générale (Lucerne)

## Résultats des votes de la 17<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire 2014

		Oui	Abstention	Non
<b>Ordre du jour 1:</b>	Rapport de gestion, comptes annuels, et comptes consolidés 2013, rapports de l'organe de révision	98,1 %	1,0 %	0,9 %
<b>Ordre du jour 2:</b>	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2013	89,5 %	3,6 %	6,9 %
<b>Ordre du jour 3:</b>	Décharge aux membres du conseil d'administration et du comité de direction	97,8 %	1,2 %	1,0 %
<b>Ordre du jour 4:</b>	Affectation du bénéfice au bilan	99,0 %	0,8 %	0,2 %
<b>Ordre du jour 5:</b>	Modifications des statuts	94,5 %	1,8 %	3,7 %
<b>Ordre du jour 6:</b>	Elections au conseil d'administration			
<b>Ordre du jour 6.1:</b>	Réélections			
	- Jürg Bucher	98,0 %	0,8 %	1,2 %
	- Jean-Baptiste Beuret	97,0 %	1,4 %	1,6 %
	- PD Dr Christoph B. Bühler	98,2 %	1,3 %	0,5 %
	- Dr Ivo Furrer	98,0 %	1,4 %	0,6 %
	- Andreas Huber	95,8 %	1,7 %	2,5 %
	- Franziska von Weissenfluh	97,4 %	1,0 %	1,6 %
	- Franz Zeder	95,1 %	1,6 %	3,3 %
<b>Ordre du jour 6.2 :</b>	Election d'un nouveau membre			
	- Barbara Artmann	97,1 %	1,5 %	1,4 %
<b>Ordre du jour 7:</b>	Elections au comité de nomination et de rémunération			
	- Franziska von Weissenfluh	97,3 %	1,2 %	1,5 %
	- Jürg Bucher	97,3 %	1,1 %	1,6 %
	- Dr. Ivo Furrer	97,7 %	1,2 %	1,1 %
<b>Ordre du jour 8:</b>	Election de l'organe de révision	98,7 %	0,8 %	0,5 %
<b>Ordre du jour 9:</b>	Election de la représentation indépendante	98,1 %	1,0 %	0,9 %